

# | Où puis-je obtenir mon rail-check ?

Après signature de votre contrat d'apprentissage, le Service cantonal de la formation professionnelle transmet la demande à la cellule mobilité afin d'établir le rail-check. Ce dernier vous sera transmis par courrier.

Numéro de téléphone : 027 607 33 90

Adresse email : [railcheck@admin.vs.ch](mailto:railcheck@admin.vs.ch)

Site internet : [www.railcheck-vs.ch/](http://www.railcheck-vs.ch/)